



# L'UA-BIRA préoccupé de l'impact de la COVID-19 et des risques pour le secteur de la faune; et des implications sur le commerce des espèces sauvages des futures pandémies

Message du Professeur Ahmed El-Sawalhy,  
Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine

## Introduction

La faune est une ressource importante en Afrique, qui contribue aux biens et aux services des écosystèmes, à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance durables, à l'écotourisme, à la résilience et à la croissance économique. L'Union Africaine, préoccupée par l'utilisation non durable de la faune et de la flore sauvages africaines, a élaboré la Stratégie africaine de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illégitime de la faune et de la flore sauvages en Afrique. Comme l'indique clairement la Stratégie, les moyens de subsistance et le développement socioéconomique des communautés rurales et urbaines dépendent fortement, en particulier dans les forêts tropicales, de l'utilisation de la faune, la perte de la faune africaine affectant directement ou indirectement les moyens de subsistance des populations africaines. En outre, le commerce illégal des ressources naturelles d'Afrique prive le continent des recettes, entravant la croissance économique.

Les changements considérables et rapides de nos paysages, de nos pratiques de production alimentaire et d'autres changements environnementaux à grande échelle ont non seulement eu des répercussions sur la biodiversité de la faune et la dynamique écologique, mais ont également démontré de profondes implications pour la santé humaine. Les changements dans les conditions climatiques, le changement des gammes d'hôtes des pathogènes, les interactions avec les milieux naturels pour répondre aux exigences de la population croissante de l'Afrique et d'autres changements environnementaux entraînent une augmentation de l'incidence et de la charge des maladies pour les zoonoses endémiques et émergentes, ainsi que les maladies non transmissibles. La relation étroite entre la biodiversité et les maladies émergentes a été démontrée au fil des ans par des maladies telles que la pandémie de grippe, Nipah, SRAS, Ebola et actuellement la pandémie COVID -19.

La pandémie actuelle aurait pour origine le commerce d'animaux sauvages en Chine, l'agent pathogène étant soupçonné d'être issu de chauves-souris et d'être transmis à l'homme par l'intermédiaire des pangolins. De nombreux pangolins sont expédiés d'Afrique chaque année, par le biais du commerce. Le commerce d'animaux sauvages consiste à prendre et à vendre des plantes et des animaux morts ou vivants ainsi que les produits qui en sont dérivés. Certains d'entre eux sont légaux. Mais une grande partie ne l'est pas ; le Département d'État américain estime que le trafic d'animaux sauvages est le troisième type de commerce illégal, après la drogue et les armes. Des animaux tels que les perroquets gris africains et le python des rochers peuvent être recherchés comme animaux de compagnie. La viande d'animaux sauvages peut être recherchée en tant que mets délicats. Par le biais du commerce, cette viande est distribuée au-delà des chasseurs et de leurs familles, ce qui expose des millions de personnes au risque de maladies, car les contrôles vétérinaires de la viande ne peuvent être effectués tout au long de la chaîne comme

dans les abattoirs d'animaux domestiques. De nombreux animaux d'espèces protégées sont tués pour leur viande et la plupart des chasseurs sont des braconniers et évitent donc tout type de contrôle. Les peaux et les cuirs d'animaux peuvent être recherchés pour les tapis ou comme cuir pour les sacs à main ou les chaussures. Les animaux et leurs produits peuvent également posséder des propriétés médicinales qui peuvent être exploitées au profit des êtres humains et utilisées comme symboles de statut ou de décoration. Les plantes, y compris le bois des arbres déjà excessivement exploités, sont recherchées pour l'ameublement ou à des fins ornementales ou médicinales. En effet, l'un des objectifs de la stratégie ASCIE&ITW&F est de promouvoir l'approche participative avec le développement économique et les moyens de subsistance des communautés grâce à l'utilisation durable de la faune et de la flore sauvages. Le commerce de la faune et de la flore sauvages est une activité commerciale importante, les plantes et les animaux sauvages, ainsi que les produits qui en sont issus, étant vendus dans le monde entier, légalement et illégalement. Le commerce illégal peut conduire à une extraction excessive, et ce type de commerce n'est donc pas durable. Les répercussions économiques des maladies émergentes sont importantes, se chiffrant à des centaines de milliards de dollars, et sont liées aux menaces sous-jacentes pour la conservation de la faune et de la flore sauvages et à d'autres facteurs d'émergence de maladies tels que la démographie et les changements climatiques.

La réalisation du rêve africain d'une Afrique intégrée et prospère nécessite l'adoption d'une approche intégrée de santé unique [santé publique, animale et environnementale] pour la gestion des maladies et l'exploitation des effets sur la santé afin d'atténuer les menaces sous-jacentes à la biodiversité et aux écosystèmes stables. Cela nécessite une mise en œuvre efficace des fonctions de santé de la faune et des écosystèmes dans les États membres de l'Union africaine. Il convient de noter que dans la stratégie ASCIE&ITW&F, l'Afrique s'engage à promouvoir le respect, par les États membres africains, des traités internationaux qui sont élaborés pour promouvoir la protection de la faune et de la flore sauvages. Actuellement, à la suite de l'expérience tragique de la pandémie COVID-19, des organisations internationales telles que l'OMS et des organisations de la société civile appellent à des mesures drastiques pour prévenir de futures pandémies, qui pourraient résulter de contacts ou d'une utilisation inappropriés d'animaux sauvages. En effet, certaines de ces organisations demandent l'arrêt total du commerce d'animaux sauvages, par crainte de futures pandémies et d'une destruction catastrophique des écosystèmes.

Nous reconnaissons qu'il existe un risque d'augmentation de la consommation de viande de brousse par le braconnage là où les revenus ont été affectés par l'épidémie de COVID-19 et où la surveillance a été moins intense en raison de la baisse des revenus du tourisme. Étant donné qu'en fin de compte, l'extraction et la consommation illégales d'animaux sauvages en Afrique se traduisent par un risque sérieux de futures pandémies, tant que le commerce des animaux sauvages continue d'être un moyen de distribution de la faune et des produits dérivés, il est satisfaisant de prendre note des récentes mesures prises par des pays d'Afrique, tels que le Gabon, le Cameroun, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, le Ghana, le Nigeria et le Malawi, qui encouragent les gens à cesser de consommer de la viande de brousse.

En fin de compte, si nous ne sommes pas unis, l'impact de la destruction des écosystèmes et des futures pandémies, à l'échelle de l'Afrique, sera énorme et étendu, créant ainsi des défis à la collaboration et au soutien régionaux pour faire face aux conséquences de la crise et à ses impacts sur le secteur de la faune sauvage et l'économie de la faune sauvage. Il est urgent de mettre en œuvre des solutions qui permettent d'atteindre à la fois les objectifs de développement humain et de conservation de la faune sauvage.

## **Recommandations pour les États membres de l'Union Africaine visant à atténuer le risque de pandémies zoonotiques futures :**

- I. **Enseignement, sur les risques des zoonoses, les parties prenantes dans le leadership et des consommateurs**
  - Messages ciblés et sensibilisation à la prévention et à l'endigement des pandémies zoonotiques parmi les acteurs du secteur de la faune et des communautés ;
  - Promotion accrue de la sécurité alimentaire et des valeurs sanitaires des aliments d'origine animale domestique;
  - Sensibilisation du grand public aux risques liés à la consommation de viande de brousse

2. Système de sécurité et mesures de stimulation pour la croissance du secteur des ressources animales et le renforcement de la résilience des systèmes d'élevage, comme alternatives à la dépendance à l'égard de l'utilisation extractive de la faune sauvage
  - Fournir des systèmes de sécurité sociale aux communautés tributaires du secteur faunique et aux acteurs de la chaîne de valeur pour les encourager à produire des aliments de remplacement adéquats et abordables et à établir d'autres sources de moyens de subsistance ;
  - Fournir un plan de relance pour la croissance des solutions de rechange aux chaînes de valeur des ressources fauniques, et pour que les industries participent de façon concurrentielle à l'utilisation de la faune non extractive, comme le tourisme sur les animaux sauvages dans la nature, afin de capter les parts de marché nationales, régionales et continentales précédemment rencontrées par l'utilisation extractive ;
  - Accroître la sensibilisation et l'appréciation des zoonoses et la nécessité de contenir les agents pathogènes au sein des populations animales hôtes afin d'éviter d'être déversés chez les humains. [garder les animaux sauvages dans la nature]
  - Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des législations régionales et nationales sur la prévention de l'utilisation des espèces sauvages par les industries extractives afin d'éviter la destruction des écosystèmes et les futures épidémies/pandémies.
  
3. Promouvoir l'approche "Une Seule Santé" lors des interventions de protection de la faune
  - Consultations intersectorielles pour que l'expertise en matière de santé animale, de santé publique et de santé environnementale soit appliquée de manière inclusive ;
  - Investissement adéquat dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies appropriées pour une approche "Une seule santé" afin de prévenir de futures pandémies.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

***Prof. Ahmed El-Sawalhy***

African Union – Interafrican Bureau for Animal Resources  
Kenindia Business Park, Museum Hill, Westlands Road  
P.O. Box 30786, Nairobi 00100 KENYA  
Telephone: + 254 (20) 3674 000  
Fax: + 254 (20) 3674 341/3674342  
Email: [ahmed.elsawalhy@au-ibar.org](mailto:ahmed.elsawalhy@au-ibar.org)

***Dr. Hiver Boussini***

Animal Health Officer  
African Union – Interafrican Bureau for Animal Resources  
Kenindia Business Park, Museum Hill, Westlands Road  
P.O. Box 30786, Nairobi 00100 KENYA  
Telephone: + 254 (20) 3674 000  
Fax: + 254 (20) 3674 341/3674342  
Email: [hiver.boussini@au-ibar.org](mailto:hiver.boussini@au-ibar.org)